

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

6910360 Canada Inc. (filiale en propriété exclusive directe de Corporation minière Inmet)

(Petaquilla Copper. Ltd.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 28 juillet 2008 concernant l'offre publique d'achat de 6910360 Canada Inc. (filiale en propriété exclusive directe de Corporation minière Inmet) sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Petaquilla Copper. Ltd. au prix de 2,00 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 3 septembre 2008, 17 h 00 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1296299

Décision n°: 2008-MC-0801

FrontFour Holdings Inc. (filiale en propriété exclusive de FrontFour Capital Group LLC)

(IAT Air Cargo Facilities Income Fund)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 24 juin 2008 concernant l'offre publique d'achat de FrontFour Holdings Inc. (filiale en propriété exclusive de FrontFour Capital Group LLC) sur les unités de IAT Air Cargo Facilities Income Fund au prix de 7,40 \$ l'unité.

L'offre expire le 20 août 2008, 17h00 (heure de Vancouver), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1285284

Décision n°: 2008-MC-0812

Kinross Gold Corporation

(Aurelian Resources Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 28 juillet 2008 concernant l'offre publique d'échange de Kinross Gold Corporation (« Kinross ») sur la totalité des actions ordinaires en circulation d'Aurelian Resources Inc. (« Aurelian ») en contrepartie de 0,317 action ordinaire de Kinross et 0,1429 bon de souscription d'action ordinaire de Kinross pour chaque action ordinaire d'Aurelian.

L'offre expire le 3 septembre 2008, 18 h 00 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1296452

Décision n°: 2008-MC-0802

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.